

SENTIER D'ACTION EUROPE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 5 MARS 2011

Les personnes présentes ou représentées se sont réunies en assemblée générale annuelle pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport d'activité du Président sur cette première année d'existence
- rapport financier du trésorier sur les comptes de l'exercice
- approbation de ces rapports et des comptes ainsi que l'affectation du résultat proposée
- approbation du montant des cotisations proposé par le Trésorier
- approbation du règlement intérieur
- renouvellement du bureau de l'association
- présentation des projets pour l'exercice 2011 et des budgets correspondants
- affaires diverses

La Présidence de la séance est assurée par Li-Lan BURY.

Le secrétariat est assuré par René Bury .

Signature de la feuille de présence pour comptage du quorum :

sont présents ou ont donné pouvoir 24 adhérents sur un total de 42 adhérents ayant le droit de vote.

PRESENTATION du rapport d'activité de la Présidente

La Présidente rappelle les différentes actions menées et leur impact sur le terrain. Elle fait un état de la situation et des besoins du village

« Je voudrais commencer par vous exprimer ma gratitude au nom de notre association *sentier d'action europe* et de sa corollaire, la *fondation sentier d'action*. Grâce aux nombreux dons recueillis nous pouvons être fiers de ce qui a pu être réalisé en cette première année d'existence prometteuse.

L'élan initial de solidarité fut donné par la situation catastrophique dans laquelle le rude hiver de 2010 laissa la Mongolie et ses habitants nomades. La fondation sentier d'action fut ainsi créée dans l'urgence, afin de répondre au besoin impérieux ressenti à Malchin, un village de la province de Uvs, particulièrement excentré. Village natal de Naraa, fondatrice de l'association, qui lança un appel au don auquel vous êtes nombreux à avoir immédiatement répondu et qui lui permit de monter en un temps record une première mission de



'sauvetage'. Celle-ci apportait du fourrage pour les animaux ayants survécus jusque-là, ainsi que des denrées alimentaires pour les éleveurs eux-mêmes.

L'association *sentier d'action Europe (SUJE)* fut créée peu après afin de faciliter le rapport entre les donateurs européens et la fondation mongole. Tout au long de cette année 2010 les deux associations ont évoluées côte à côte et se sont données de nouveaux objectifs. En effet, l'évaluation des besoins en matière notamment de la santé, de l'éducation ainsi que la fragilité constatée des nomades face aux aléas climatiques, ont motivés un engagement sur des projets sur le long terme.

Grâce à nos donateurs qui, la première urgence passée ont continués à nous soutenir, moralement et financièrement, qui se sont sentis concernés par la situation précaire des habitants du village, nous avons pu atteindre de premiers objectifs. Notamment la restauration complète d'une salle de classe, l'équipement de la classe de maternelle, la formation plus avant des professeurs d'anglais, la mission médicale et l'évaluation des besoins en ce domaine.

Nous avons ainsi put fortifier et asseoir solidement l'association et sommes prêts en 2011 à relever de nouveaux défis, avec l'aide de tous nos membres et donateurs. Les projets qui retiendront toute notre attention cette année étant la remise en état des toilettes de l'école de Malchin, l'amélioration des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement ainsi que des pratiques d'hygiène dans les écoles et dortoirs de Malchin et une aide aux nomades de la région de l'Arkhangai visant à diversifier leurs ressources.

Je voudrais saluer particulièrement l'engagement exemplaire de Marielle et des membres de la commission aide humanitaire du CE Sanofi Pasteur, qui organisèrent une soirée de charité dont la moitié des bénéfiques furent reversés à notre cause, dès le début de cette année 2011.

Merci aussi à Stephen, à l'engagement de qui nous devons notamment notre site internet et sa mise à jour. »

PRESENTATION du rapport financier du Trésorier sur les comptes de l'exercice

Le Trésorier présente les comptes annuels (joints en annexe), fait état des ressources relatives à l'exercice 2010 . Il donne lecture du rapport du réviseur des comptes, Monsieur Jean-Luc Even.

Il propose que le résultat 2010 soit réaffecté aux projets conformément à la volonté exprimée des membres pour l'exercice 2011. Le montant des cotisations proposé est maintenu à 30€ pour l'adhésion et les seuils identiques à ceux de 2010.

René BURY souligne les opportunités que permet le solde positif en trésorerie pour les actions futures.



Il soumet au vote le bilan prévisionnel qui priorise l'action d'adduction d'eau et assainissement de Malchin dont le dossier présenté par la Directeur des projets a retenu l'attention du bureau par son professionnalisme. Les recettes seront encore cette année largement tributaires des dons privés mais un effort sera porté sur l'obtention de subventions et les recettes lors de manifestations.

LECTURE DU PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR

La Présidente donne lecture du projet de règlement intérieur proposé par le Bureau et soumis au vote des adhérents.

DELIBERATIONS

Les différents points à l'ordre du jour font l'objet d'une discussion entre les membres présents puis les résolutions suivantes sont mises au vote :

1ERE RESOLUTION : rapport d'activité de l'exercice

Les personnes présentes, après lecture du rapport d'activité de la Présidente, la remercient pour les actions qu'elle a menées et sa disponibilité.

Les termes de ce rapport sont approuvés à l'unanimité

2EME RESOLUTION : rapport financier de l'exercice

Les personnes présentes ou représentées après lecture des comptes de l'association, décident de les approuver et de donner quitus au trésorier .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

3ème RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Après discussion, les personnes présentes décident à l'unanimité de suivre la proposition faite par le Trésorier d'affecter le solde de l'exercice conformément aux préconisations du trésorier

M 

4ème RESOLUTION : COTISATIONS

Les membres présents ou représentés, décident de maintenir pour l'année en cours les cotisations aux montants suivants :

membres adhérents : 30 euros

membres bienfaiteurs : 500 euros et plus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

5ème RESOLUTION : REGLEMENT INTERIEUR

Les membres présents ou représentés, après lecture du règlement intérieur adopté par le bureau en date du 10 MAI 2010 décident de confirmer les termes de ce règlement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

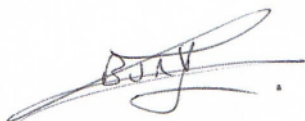
6ème RESOLUTION : RENOUELEMENT DU BUREAU

Les personnes présentes ou représentées décident de renouveler le mandat des 5 membres du Bureau 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

A la fin des débats et des votes, la Présidence, déclare la clôture de l'assemblée.

La Présidente



Li-Lan Bury

Le Secrétaire de séance



René Bury